



AVIS D'APPEL A PROPOSITION DE PROJETS

Sélection de projets de terrain pour une Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest : De l'Innovation à la Mise à l'Échelle

Projet	DÉSIRA+ en Afrique de l'Ouest
Source de financement	AFD / UE
Référence de l'appel	ARAA/DESIRA/2025/AP/01
Date de publication	29 avril 2025
Date limite de soumission	3 juin 2025 à 23h59 TU

La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par le biais de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), basée à Lomé et avec le concours financier de L'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) à titre de contribution au Projet DésIRA+ en Afrique de l'Ouest, met à disposition une enveloppe totale de douze millions (12 000 000) d'Euros pour le financement de projets de terrain pour une Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest : De l'Innovation à la Mise à l'Échelle.

Le financement sera accordé aux projets de qualité dont les résultats permettront de contribuer à augmenter les revenus et la résilience des producteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique aux changements climatiques à travers la mobilisation des processus agroécologiques pour l'intensification de la production

Les informations concernant les organisations éligibles, les instructions pour la formulation des propositions, ainsi que la documentation administrative à fournir, sont précisées dans le Dossier d'Appel à Propositions (DAP) disponible sur les sites internet suivants :

- Site internet de la CEDEAO : www.ecowas.int ;
- Site internet du CILSS : www.cilss.bf ;
- Site internet du CORAF : <https://www.coraf.org/>;
- Site de l'ARAA : <https://araa.org/fr/appels-projets> ;
- Site dgMarket de l'AFD : afd.dgmarket.com.

Une réunion d'information sera organisée le mardi 6 mai 2025 de 9h à 11h TU. L'inscription se fait en suivant le lien suivant :

https://araa-org.zoom.us/webinar/register/WN_WrsasqgeQyqSi0VQ2c7z3g.

La note succincte de projet devra être soumise au format PDF à travers une plateforme : <https://appels.araa.org/>.

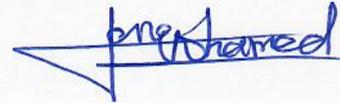
La soumission en ligne (<https://appels.araa.org/>) est obligatoire et sera la seule à être considérée.

Afin d'éviter les problèmes de connexion de dernière minute, vous voudrez bien soumettre vos dossiers au moins deux (2) heures avant l'heure de clôture.

La date de soumission des notes succinctes de projet est fixée au 3 juin 2025 à 23h59 TU.

Toute soumission de projet parvenue après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus sera rejetée et ne sera donc pas évaluée.

Le Directeur Exécutif p.i



Mohamed ZONGO